RAPPORT ANNUEL
1987 - 1988

SOQUEM

SOMMAIRE

Administration et Direction 2

Message du Conseil d'administration 3

Direction Exploration 6

États financiers consolidés 11

Dépôt légal deuxième trimestre 1988
Bibliotheque nationale du Québec

ISSN 0706-313X

English copies of this report are available upon request

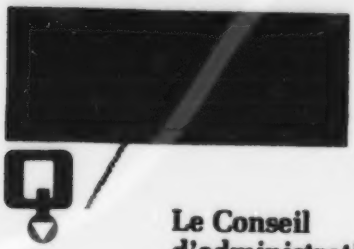

Le Conseil d'administration

Robert De Coster (1, 2, 3)
président du Conseil
René Dufour (3)
vice-président du Conseil
André F. Laurin (1, 2, 3)
président-directeur général
Normand Cliche (1)
Bernard Coulombe (2)
Michel Lefebvre (3)
Oscar Mercure (1)
Sylvie Olechnowicz (2)
François Vachon
André Valiquette

(1) Membre du comité de vérification
(2) Membre du comité du budget
(3) Membre du comité de rémunération
(4) Vendue le 31 mars 1988

La Direction

Robert De Coster
président du Conseil
André F. Laurin
président-directeur général
Raymond Raby
vice-président
Guylaine Caron
trésorier
Denis Simoneau
directeur général — Exploration
Michel Cloutier
directeur du Contentieux
et secrétaire corporatif

Siège social et bureau d'affaires

Place Belle Cour
2590, boulevard Laurier
Bureau 600
Sainte-Foy (Quebec)
G1V 4M6
Tél.: (418) 658-5400
Télex: 051-31605
Télécopieur: (418) 658-5459

462, 3e Rue
Place du Chainon
Chibougamau (Québec)
G8P 1N7
Téléphone: (418) 748-7641
Télécopieur: (418) 748-7370

Filiales et affiliée

Mines Seleine inc. (100%) (4)
Soquemines inc. (100%)
Cambior inc. (29,75%)

Application de la Loi sur la protection des non-fumeurs dans certains lieux publics (L.R.Q., c. P-38.01, a. 10)

En vertu des dispositions de l'article 4 de la Loi sur la protection des non-fumeurs, SOQUEM, a titre d'organisme public, est assujettie à l'obligation de produire un compte rendu sur l'application de cette loi dans les lieux qu'elle occupe.

À cet égard, SOQUEM a, durant l'exercice financier 1987-1988, procédé à la nomination d'un responsable de l'application de la loi.

En outre, SOQUEM a sensibilisé son personnel aux dispositions de la loi prohibant l'usage du tabac dans certains locaux.

Message du Conseil d'administration

Les activités de SOQUEM ont été nettement dominées, au cours de l'année terminée le 31 mars 1988, par la mise en oeuvre d'un train de mesures contenues au plan quinquennal de développement ou spécifiquement amorcées par décisions ministérielles.

Certaines de ces mesures s'inscrivent sans aucun doute dans la réorientation des activités de SOQUEM alors que quelques-unes répondent directement aux politiques gouvernementales en matière de privatisation. Les autres, à caractère administratif et transitoire, visaient une rationalisation des opérations, des réductions de coûts ou un assainissement de la situation financière.

La réorientation des activités de base de SOQUEM

Amorcée à la fin de l'année 1985, la réorientation des activités de base de SOQUEM était complétée au 31 mars 1988. L'exercice terminé à cette date a ainsi été marqué par le retour complet de la Société à sa vocation première soit l'exploration minière et la mise en valeur des substances minérales.

Avec ce virage et le nouvel élan qui l'a accompagné, SOQUEM est redevenue l'un des intervenants majeurs en exploration minière au Québec. Du même coup, la Société aidait à combler, en partie, la baisse prévue des activités du secteur privé résultant de la réduction, réelle ou anticipée, des avantages fiscaux reliés aux actions accréditives. Les résultats concrets obtenus dans un tel contexte ont incité le Conseil d'administration à autoriser la Direction à introduire au plan quinquennal 1988-1993 une majoration de l'ordre de 30% (1,3 million $ par année) du poste budgétaire consacré à l'exploration de base dans les régions laissées pour compte par le secteur privé. En prenant les premiers risques associés à l'exploration, SOQUEM espère assurer un rythme constant de découvertes de nouveaux indices pour ainsi attirer les investisseurs privés, augmenter les investissements dans lesdites régions et généralement maintenir une présence québécoise dans le secteur minier.

Incluant l'apport des partenaires (0,8 million $) les dépenses d'exploration ont atteint 5 millions $ au 31 mars 1988. Environ 50% de ces travaux ont porté sur la recherche des métaux de base, 18% sur la recherche de métaux de haute technologie et 32% sur la recherche de métaux précieux.

SOQUEM a concentré 70% de ses efforts dans les régions de Chibougamau-Chapais, Frotet-Evans et Harricana et 30% dans les régions géologiques des Appalaches et du Grenville.

Au cours de l'exercice commencé le 1er avril 1988, SOQUEM anticipe investir 5,6 millions $ de ses propres fonds dans l'exploration alors que les partenaires contribueraient 1,6 million $ dans le cadre de programmes en coparticipation pour un total de 7,2 millions $ d'investissements nouveaux.

Quelque 67% des budgets seront affectés à l'exploration des régions de Chibougamau — Frotet — Evans — Harricana, tandis que 19% et 14% seront consacrés respectivement aux régions géologiques des Appalaches et du Grenville. Les substances cibles recherchées seront à 50% pour les métaux de base, 25% pour les métaux précieux, 20% pour les métaux d'alliage et de haute technologie et 5% pour les minéraux industriels.

Les privatisations

En cours d'exercice, SOQUEM s'est départie de deux éléments d'actif importants soit son placement dans La Société minière Louvem inc. et les actions qu'elle détenait dans une filiale à part entière, Mines Seleine inc. SOQUEM a assuré la maîtrise d'oeuvre de ces deux dossiers sous la direction du président du Conseil d'administration.

En novembre 1987, SOQUEM vendait au prix de 2,70 $ chacune, les 3 093 954 actions ordinaires sans valeur nominale du capital-actions de La Société minière Louvem inc. qu'elle détenait alors.

Cette vente suivait de près l'achat, par le même acquéreur, de 10 millions $ d'actions du trésor de Louvem au prix de 2,70 $ chacune. Les fonds générés par cette transaction, effectuée avec l'accord de SOQUEM à titre d'actionnaire principal, étaient destinés à consolider et rationaliser les opérations de Louvem et à assainir la situation financière de cette dernière.

SOQUEM a pris un soin minutieux pour s'assurer que la vente de son placement dans Louvem respecterait les principes de la politique de privatisation du Gouvernement et l'acquéreur a été tenu de prendre des engagements spécifiques à cet égard.

Ces transactions, qui visaient à promouvoir l'expansion et la consolidation de deux entreprises minières québécoises, devraient s'avérer favorables au développement minier du Québec.

En cours d'exercice, Louvem s'est appliquée à mettre en oeuvre le plan de redressement et de développement adopté l'année précédente sous l'impulsion de SOQUEM.

Au 31 mars 1988, Louvem avait intégralement remboursé, selon l'échéancier prévu, le prêt d'or que SOQUEM lui avait consenti en 1985 par le biais de sa filiale, Soquemines inc.

Le 31 mars 1988, SOQUEM vendait la totalité des actions émises et en circulation de Mines Seleine inc.

Le processus de vente amorcé en novembre 1987 par un appel d'offres général a suscité quatre propositions qui reçurent traitement égal et très sérieuses considérations.

Deux facteurs ont particulièrement influencé le choix de la proposition retenue:

— le prix était de beaucoup supérieur à celui des autres soumissionnaires;

— l'acquéreur, en raison de sa situation financière, son expertise, sa compétence technique et son plan de développement, offrait, sous tous les rapports, les meilleures garanties du maintien des opérations et des emplois et un potentiel supérieur de croissance.

L'entreprise s'est d'ailleurs engagée contractuellement à respecter les principes de privatisation du Gouvernement notamment en ce qui a trait à la poursuite des activités, à la protection des emplois des travailleurs originaires des Îles-de-la-Madeleine, aux conditions de travail des employés et au maintien au Québec de sa principale place d'affaires.

SOQUEM y trouve son compte: la Société reçoit quelque 39 millions $ en contrepartie des éléments d'actif cédés. Après le paiement des dettes à long terme et d'une créance intercompagnie, il lui reste environ 26 millions $ que le Gouvernement entend recouvrer, en tout ou en partie, par le biais d'une loi dont le projet est présentement à l'étude.

Le Gouvernement y trouve aussi son avantage: un nouveau contrat intervenu dans le cadre de la privatisation, entre le Gouvernement et l'acquéreur, prévoit une réduction de 5% du prix de base du sel acheté par ce dernier, soit une économie de plus de 10 millions $ en dollars 1988 sur la durée du nouveau contrat.

C'est avec regret et une certaine nostalgie que la Direction de SOQUEM termine son association avec la population des Îles-de-la-Madeleine entreprise en 1972. Elle a conscience, par contre, de laisser une équipe de direction de haut calibre, des travailleurs qui ont su relever le défi d'une vocation industrielle nouvelle pour leur région et une entreprise désormais viable.

Préalablement Mines Seleine inc. avait acquis toutes les actions de la compagnie Navigation Sonamar Inc., s'assurant ainsi d'un meilleur contrôle sur le transport maritime du sel provenant des Îles.

En dépit d'une hausse constante du taux de productivité des travailleurs et des efforts soutenus de la Direction, particulièrement dans la mise en vente du produit, l'exploitation de l'entreprise accuse un déficit net consolidé de 3,3 millions $ pour l'année terminée le 31 mars 1988. Cette situation est généralement attribuable aux coûts élevés du transport maritime et aux conditions climatiques qui ont prévalu au cours des deux derniers hivers. Elle témoigne, par contre, de la fragilité d'une telle entreprise particulièrement lorsqu'elle est exploitée isolément.

Autres mesures

Tout au long de l'exercice, la Société a poursuivi la mise en oeuvre des mesures administratives découlant du plan de développement. Entre autres, SOQUEM a résilié, moyennant compensation, le contrat de location de ses bureaux à Montréal. Elle a aussi réduit son personnel à 26 en fin d'exercice.

Le Tribunal d'arbitrage, constitué en raison d'un litige opposant Cambior et SOQUEM depuis le transfert d'actifs en juillet 1986, a statué en faveur de cette dernière qui a ainsi encaissé un montant de 611 214 $ incluant les intérêts courus.

Placements

En fin d'exercice, SOQUEM détenait 6 993 013 actions ordinaires de Cambior inc. soit 29,75% du capital-actions émis par cette dernière.

Par ailleurs, il lui était dû une balance de paiement de 4,2 millions $ découlant de la vente de sa participation dans La Société minière Louvem inc. Ce montant sera payé en trois versements égaux en mai, août et novembre 1988.

États financiers

Les activités de SOQUEM au cours de l'année terminée le 31 mars 1988 ont généré un bénéfice net, après postes extraordinaires, de 6,9 millions $ tel qu'en fait foi l'état des **résultats consolidés.**

Pour une meilleure compréhension de la comptabilisation de ces résultats, les activités peuvent être regroupées en quatre grandes catégories:

— les activités de base de la Société en incluant la vente et le prêt d'or, les transactions monétaires et financières, ont coûté dans l'ensemble: 2,1 millions $

— l'opération de Mines Seleine inc., accuse globalement un déficit net de: 3,3 millions $

— le partage dans les résultats des compagnies associées, a rapporté: 6,7 millions $

— diverses activités comptabilisées sous le titre: « Postes extraordinaires » et énumérées à la note 12 des états financiers, ont généré globalement un bénéfice net de 5,6 millions $.

Le bilan consolidé fait ressortir une situation financière saine au 31 mars 1988. Les actifs totaux s'élèvent à 123,5 millions $ alors que les passifs atteignent 15,9 millions $. Les actifs à court terme totalisent 56,1 millions $, compte tenu de liquidités immédiates de 10,6 millions $ alors que les passifs à court terme se chiffrent à 14,8 millions $.

Pour des raisons évidentes reliées, entre autres, à la réorientation de SOQUEM et à l'impact des ventes d'importants éléments d'actif de la Société au cours des deux dernières années, la comparaison des états financiers de 1987-1988 avec ceux de l'année précédente perd toute sa signification.

Conseil d'administration et Direction

Au cours de l'exercice, madame Sylvie Olechnowicz, de Montréal, et messieurs Oscar Mercure, de Lévis et François Vachon, de Sainte-Marie de Beauce ont été nommés membres du Conseil d'administration pour remplacer madame Louise Otis et messieurs Pierre K. Garceau et François Gagnon dont les mandats respectifs étaient terminés. En octobre 1987, monsieur George Welch remettait sa démission pour raisons personnelles.

La Société remercie sincèrement les administrateurs sortants, pour leurs précieux conseils et leur dévouement; elle sait gré aux nouveaux membres du Conseil d'avoir accepté ce mandat et compte beaucoup sur leur support continu.

Le 31 janvier 1988 marquait la fin du mandat de dix ans de monsieur Paul J. Bourassa à titre de président-directeur général de la Société.

Le Conseil d'administration et les employés de SOQUEM lui expriment leurs remerciements les plus sincères pour sa contribution déterminante au développement et à l'expansion de la Société. Ils reconnaissent les réalisations importantes dont il fut le maître d'oeuvre et la place enviable qu'il s'est taillée dans le secteur minier canadien.

Monsieur Bourassa a été remplacé le 1er février 1988 par le Dr André F. Laurin qui était sous-ministre adjoint et directeur général de l'Exploration géologique et minérale au ministère de l'Énergie et des Ressources au moment de sa nomination. Monsieur Laurin est particulièrement bien préparé pour remplir ce poste. Le Conseil d'administration compte beaucoup sur sa vaste connaissance de la carte géologique du Québec et sur ses nombreux contacts personnels établis à tous les niveaux de l'industrie minière canadienne. Il lui souhaite beaucoup de succès et l'assure d'un support complet.

Les membres du Conseil d'administration se plaisent à reconnaître la compétence et le dévouement du personnel et le remercient de la compréhension qu'il a manifestée tout au long de cette période de transition.

Robert De Coster
président du Conseil

André F. Laurin
président-directeur général

le 8 juin 1988

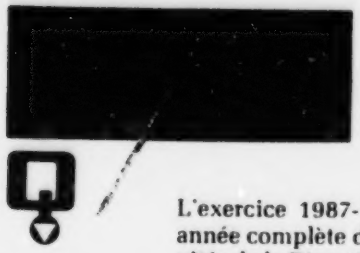

DIRECTION EXPLORATION

L'exercice 1987-1988 marque la première année complète de la réorientation des activités de la Direction de l'Exploration depuis la relance de la Société à l'automne 1986. Les activités d'exploration ont été élaborées à partir d'un budget autorisé de 4.16 millions $ (4.0 millions $ — $ 1986), plus un apport de 811 697 $ de la part des associés.

Au cours de l'année, le rythme d'acquisition de titres miniers a atteint sa vitesse de croisière, le total de la superficie détenue au 31 mars 1988 se situant à 80 433 hectares, superficie considérée comme étant en équilibre avec le budget d'exploration. De ce total, 48 418 hectares (60.2%) représentent les projets où SOQUEM explore seule, 30 555 hectares (38.0%) où elle gère des projets conjoints et 1 460 hectares (1.8%) où elle participe à des projets gérés par l'associé.

Comme le témoignent les tableaux ci-après, les activités de la Société reflètent bien son mandat de diversification, tant au niveau des régions explorées qu'au niveau des substances recherchées.

Association avec le secteur privé

Suite à sa réorientation vers l'exploration des régions où le secteur privé est moins actif, la Société a acquis de nombreux terrains miniers d'intérêt. Après avoir pris au cours des deux dernières années, les premiers risques de l'exploration de base, SOQUEM possède, au 31 mars 1988, plus de 35 propriétés minières à différents stades de valorisation, et elle entend poursuivre agressivement un programme d'intéressement du secteur privé pour la création d'entreprises en coparticipation avec des sociétés juniors, nationales et multinationales.

Les régions de Chibougamau-Chapais-Matagami ont fait l'objet de travaux intensifs au cours du présent exercice, la Société y ayant investi 3 435 227 $, soit 68.3% du budget total. Les principales substances recherchées ont été les métaux de base et les métaux précieux. Par ailleurs, le programme visant la mise à jour de gisements de terres rares dans le Grenville s'est intensifié, et en consolidant à ces dépenses celles afférentes à la recherche des métaux de base dans ce même territoire, les sommes investies par SOQUEM dans le Grenville se chiffrent à 1 163 588 $, soit 23.1% du budget total.

En Estrie, la Société a aussi poursuivi ses travaux d'exploration à la recherche de métaux de base, de métaux précieux et de métaux de haute technologie, mais à un rythme moins élevé que l'année précédente en raison des difficultés entourant l'acquisition de terrains à l'intérieur de ce territoire déjà fortement congestionné par le secteur privé. Finalement, en ce qui a trait à la Gaspésie, la Société a entrepris des négociations avec le secteur privé dans le but de partager les propriétés minières qu'elle y détient et, le cas échéant, des travaux d'exploration seront entrepris sur celles-ci dès la prochaine campagne.

Au cours du présent exercice, l'intérêt de 40% que détenait Mines Sullivan inc. dans la propriété Philibert et l'option que cette même société avait d'acquérir un intérêt de 50% dans la propriété Fancamp, toutes deux situées dans la région de Chibougamau, ont été transférées à Cambior inc. suite à une transaction intervenue entre ces deux compagnies le 16 octobre 1987.

CONTRIBUTION SOQUEM/ ASSOCIÉ AUX TRAVAUX D'EXPLORATION

Projets	Contribution SOQUEM $	Contribution associé $	Coût total $
31 Autonomes	3 470 145	—	3 470 145
4 Conjoints — gérance SOQUEM	752 506	811 697	1 564 203
35*	4 222 651	811 697	5 034 348

* Projets dont les dépenses encourues excèdent 10 000 $

Répartition régionale des travaux réalisés

Région	Montant $	Proportion %
Chibougamau-Chapais	2 652 839	52.7
Harricana	663 764	13.2
Frotet-Evans	118 624	2.4
Appalaches	393 470	7.8
Grenville	1 163 588	23.1
Témiscamingue	42 063	0.8

Répartition par substance des travaux réalisés

Substance	Montant $	Proportion %
Métaux de base	2 504 978	49.8
Métaux de haute technologie	882 866	17.5
Métaux précieux	1 634 188	32.5
Minéraux industriels	12 316	0.2

La Société a également conclu deux nouvelles ententes en coparticipation au cours de l'année 1987-1988. La première a permis à Equity Silver Mines Limited, de Vancouver, de se gagner un intérêt de 40% dans la propriété Freeman-Buteux, située à 110 kilomètres au sud-ouest de Chibougamau. La seconde entente permet à SOQUEM d'acquérir un intérêt de 50% dans la propriété Sutton, en Estrie, auprès de FinNeth Exploration Inc., de Toronto.

En accord avec sa politique d'association avec les prospecteurs, la Société a conclu des ententes avec deux prospecteurs dont une pour une propriété située près de Bergeronnes sur la Côte-Nord, l'autre au Témiscamingue. L'une de ces propriétés fut acquise suite à l'analyse d'échantillons soumis dans le cadre du programme Prospecteur Amateur publicisé et financé par SOQUEM. Ce programme a connu un véritable succès au cours du dernier exercice financier puisqu'il a permis à 31 prospecteurs de faire analyser sans frais les 196 échantillons soumis et originant de toutes les régions de la province.

Travaux réalisés

Au cours de 1987-1988, la Société a engagé des travaux sur 35 projets, dont 31 à titre de programmes autonomes et 4 en association pour un total des dépenses d'exploration de 5 034 348 $ (voir tableau en page 6). Deux tableaux illustrent la répartition individuelle de ces dépenses, selon que les projets sont autonomes (programmes autonomes d'exploration) ou en association (programmes partagés d'exploration), les régions concernées, les substances visées ainsi que le stade d'évolution de chacun d'eux (voir tableaux en pages 9 et 10).

De manière quantitative, les activités engagées par la Société à partir de ses bureaux de Sainte-Foy et de Chibougamau, ont comporté:

1) l'acquisition de 870 claims et l'abandon de 266 claims situant le total de la superficie des titres miniers détenus à 80 433 hectares, comparativement à 69 547 hectares à pareille date l'an passé;

2) l'exécution de divers levés géophysiques, dont:

   a) une couverture aérienne de l'ensemble de la Basse Côte-Nord par un leve radiométrique d'une envergure de 27 000 kilomètres linéaires, ainsi que plusieurs levés électromagnétiques et magnétométriques héliportés totalisant 1 600 kilomètres linéaires;

   b) de nombreux levés terrestres, soit 300 kilomètres de levés de polarisation provoquée, 385 kilomètres de levés électromagnétiques et 615 kilomètres de levés magnétométriques;

   c) l'échantillonnage géochimique, représenté par le prélèvement de 900 échantillons de sol, 1 350 échantillons de sédiments de lacs, 400 battées de minéraux lourds et 4 500 échantillons de roches;

   d) la réalisation de 132 forages au diamant répartis entre 11 projets et totalisant 16 432 mètres; 66 de ces forages (8 551 mètres) ont été effectués dans le cadre de projets conjoints.

Faits saillants

Projet Philibert
(Secteur Chibougamau —
canton Gamache)

Les forages effectués au cours de la dernière année ont permis l'identification de 3 zones importantes de minéralisation aurifère, toutes localisées à l'intérieur d'une structure silicifiée, maintenant reconnue sur une longueur dépassant 2 500 mètres. Un resserrement de la maille des forages a également permis de constater une amélioration dans la continuité de la minéralisation pour ce qui est de la zone ouest, mais tel ne fut pas le cas pour les zones centre et est, qui demeurent, pour l'instant, toutes aussi complexes. Parmi les intersections minéralisées obtenues dans la zone ouest, notons 5,58 g/t Au sur 3,8 mètres, 5,7 g/t Au sur 3,0 mètres et 6,59 g/t Au sur 6,3 mètres.

Avant d'amorcer la prochaine campagne de forages, un programme de réanalyses sera entrepris conjointement à l'examen des carottes provenant des sondages antérieurs faits par la Société, ce qui devrait favoriser une meilleure compréhension des structures géologiques impliquées.

Projet Freeman
(secteur Chibougamau —
cantons Buteux-L'Espinay)

Les travaux d'exploration particulièrement la prospection, entrepris sur cette propriété (707 claims) ont réussi à mettre à jour deux secteurs minéralisés dont le potentiel économique est encourageant. Dans le secteur ouest, des réanalyses pour l'or, effectuées à partir de carottes provenant d'anciens forages, ont fait ressortir une intersection minéralisée titrant 2,24 g/t Au sur 5,24 mètres. Par ailleurs, dans la partie est de la propriété, une équipe de prospecteurs a dégagé une zone de sulfures renfermant 4,17 g/t Au sur une largeur de 1,5 mètre, et ce, à 150 mètres au nord d'un conducteur électromagnétique est-ouest vérifié antérieurement par une autre société et s'étant alors avéré stérile.

Dans chaque cas, les travaux d'exploration ont démontré la coexistence d'anomalies géophysiques s'étendant sur plus de 1 000 mètres.

Perspective pour l'année 1988-1989
Recherches préliminaires

Le peu d'intérêt du secteur privé à investir dans le type de projet « grassroots » est très clairement démontré par l'expérience vécue au cours des dernières années dans le secteur minier, expérience confirmée par la difficulté de voir financer ce type d'exploration. Historiquement, cet état de fait est corroboré par nos projets, car SOQUEM a éprouvé beaucoup de problèmes pour partager et signer des ententes de coparticipation avec l'industrie pour des projets de ce type « grassroots », soit 7%, alors qu'elle s'est associée avec cette dernière dans 55% de ses projets qui avaient atteint le stade du forage.

Afin de pallier à cette situation et de permettre à SOQUEM la pleine réalisation de son mandat ainsi que le maintien d'une force de frappe d'un niveau souhaitable dans les régions périphériques, le Conseil d'administration de la Société a autorisé un budget additionnel de dépenses d'exploration d'un montant de 1,3 million $ ou 30% du budget total de SOQUEM, budget qui devra être affecté à des programmes de recherches préliminaires ou « grassroots ».

Cet effort constant de travaux semblables est nécessaire, voire essentiel, afin de favoriser la découverte de nouveaux indices. De plus, cet apport monétaire supplémentaire permettra à SOQUEM de maintenir une disponibilité adéquate de fonds pour développer des projets devant requérir une concentration accrue d'investissements. Une telle stratégie est compatible et vitale pour le respect du mandat de SOQUEM tout en assurant le développement et l'exploration systématique du potentiel minier des régions périphériques où le secteur privé est moins actif.

Au cours du dernier exercice, la Société a réussi à intéresser deux sociétés à participer aux dépenses d'exploration de deux projets. En plus, 4 nouvelles associations étaient en voie de négociation à la fin mars 1988, ce qui démontre l'intérêt du secteur privé pour les propriétés explorées par SOQUEM.

Au cours du prochain exercice, la Société poursuivra donc une campagne agressive de visibilité afin de faire connaître le potentiel des régions et des propriétés auxquelles elle s'intéresse et continuera de promouvoir la participation d'associés et de prospecteurs.

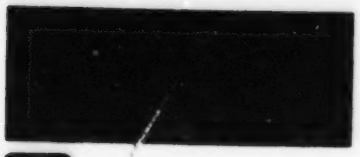

PROGRAMMES AUTONOMES D'EXPLORATION

PROGRAMME	RÉGION	STADE D'ÉVOLUTION*	COÛT DU PROGRAMME** (1987-1988) $	COÛT TOTAL CUMULATIF AU 31 MARS 1988 $	SUBSTANCES
Bergeronnes	Grenville	2	47 210	47 210	Cu, Au
Beta	Grenville	1	187 687	187 687	Terres rares
Broughton	Estrie	3	129 540	175 685	Cu, Au
Cameron	Harricana	3	31 847	369 789	Au, Cu
Caopatina	Chibougamau	3	104 724	252 616	Au
Couillard	Grenville	2	52 171	52 171	Terres rares
De Maurès	Frotet-Evans	2	118 624	161 308	Cu, Zn, Au
Du Guesclin	Chibougamau	2	16 905	33 310	Au
Eratix	Chibougamau	1	126 102	375 229	Cu, Zn, Au
France	Chibougamau	3	293 964	306 374	Cu, Au, Pb, Zn
Frontenac	Estrie	1	15 803	19 231	Cu, Zn, Ag
Gort	Grenville	2	12 316	12 316	Graphite
Hélène	Estrie	2	29 254	33 667	Cu, Au
Kegashka	Grenville	2	19 135	19 135	Terres rares
Kensington	Grenville	1	24 417	32 865	Terres rares
Kiask	Harricana	3	185 456	393 143	Au, Zn
Lac à l'Ours	Grenville	2	16 395	16 395	Terres rares
La Dauversière	Chibougamau	3	46 636	164 932	Cu, Zn, Au
Latulipe	Témiscamingue	2	42 063	42 063	Au
Madère	Chibougamau	1	84 059	255 859	Au
Minelo	Grenville	1	75 354	75 354	Cu, Zn, Au, Y
Musquaro	Grenville	1	450 975	579 512	Terres rares
Olga	Harricana	3	446 461	715 063	Cu, Zn, Au
Prospecteur amateur	Appalaches/ Grenville	1	32 809	42 159	Cu, Pb, Zn, Au
Prospection terres rares	Grenville	1	13 804	13 804	Terres rares
Quétachou	Grenville	2	15 921	15 921	Terres rares
Recherche	Chibougamau	1	68 809	251 836	Cu, Zn, Au
Recherche	Gaspésie-Estrie	1	135 136	212 437	Cu, Pb, Zn, Au
Recherche	Grenville	1	196 770	203 765	Cu, Au, Ni, Terres rares
Surprise	Chibougamau	3	414 770	468 762	Cu, Zn, Au
St-Augustin	Grenville	1	35 028	35 028	Terres rares

* 1- Reconnaissance régionale préliminaire
2- Vérification au sol d'anomalies
3- Forages
4- Découverte d'un gite minéral

** Projets dont les dépenses encourues excèdent 10 000 $

PROGRAMMES PARTAGÉS D'EXPLORATION
(GESTION PAR SOQUEM)

ASSOCIÉ	PROGRAMME ET RÉGION	STADE D'ÉVOLUTION*	COÛT DU PROGRAMME $	COÛT TOTAL CUMULATIF AU 31 MARS 1988 $	SUBSTANCES
Cambior inc.	Philibert (Chibougamau)	3	771 546	2 020 582	Au
Cambior inc.	Fancamp (Chibougamau)	3	69 852	933 137	Au
Equity Silver Mines Limited	Freeman (Chibougamau)	3	655 472	805 696	Au, Cu, Zn
FinNeth Exploration Inc.	Sutton (Estrie)	2	67 333	94 398	TiO_2, ZrO_2, Cu

* 1- Reconnaissance régionale préliminaire
2- Vérification au sol d'anomalies
3- Forages
4- Découverte d'un gite minéral

SUPERFICIE DES TITRES MINIERS
(10^3 HECTARES)

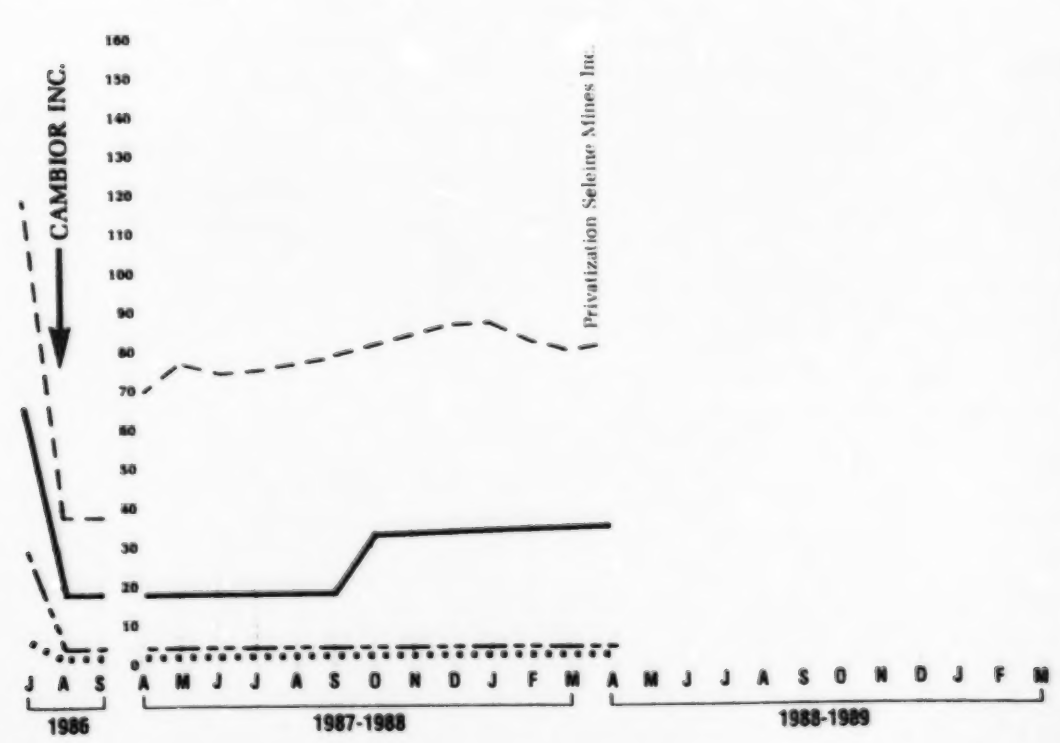

SOQUEM (L.R.Q., c. S-19)

Résultats et déficit consolidés

	De l'exercice terminé le 31 mars 1988 $ (note 2)	1987 $
Exploitation minière		
Revenu net d'exploitation	**40 021 934**	49 177 813
Frais d'exploitation	**41 370 876**	40 323 755
Redevances	**509 395**	521 468
	41 880 271	40 845 223
(Perte) bénéfice d'exploitation	**(1 858 337)**	8 332 590
Projets miniers abandonnés et autres dépenses		
Projets miniers abandonnés	**1 530 315**	5 621 648
Travaux de recherche	**447 358**	626 558
Autres dépenses nettes	**1 567 853**	3 035 686
	3 545 526	9 283 892
	(5 403 863)	(951 302)
Revenus (frais) financiers nets (note 11)	**40 526**	(2 988 950)
Participation dans les bénéfices nets de compagnies associées	**6 687 113**	2 848 883
Bénéfice (perte) avant droits miniers et postes extraordinaires	**1 323 776**	(1 091 369)
Droits miniers	**—**	(331 000)
Postes extraordinaires (note 12)	**5 577 583**	26 311 316
Bénéfice net	**6 901 359**	24 888 947
Déficit au début	**26 941 746**	51 830 693
Déficit à la fin	**20 040 387**	26 941 746

RAPPORT DE LA DIRECTION

Le Conseil d'administration de SOQUEM est responsable de l'intégrité de l'information financière contenue dans le présent rapport annuel.

Les états financiers consolidés ont été préparés par la Direction selon les principes comptables généralement reconnus et incluent nécessairement quelques chiffres qui sont basés sur des estimations de bonne foi. Ils font aussi l'objet d'une vérification annuelle de la part du vérificateur externe de la Société comme en témoigne son rapport.

La Direction est d'avis que ces états financiers reflètent fidèlement la situation financière de la Société en date du 31 mars 1988.

SOQUEM a pour règle de conduite de maintenir des systèmes de comptabilité et de contrôles internes de façon à assurer dans une mesure raisonnable, l'exactitude et la fiabilité des registres comptables et à protéger les actifs de la Société.

Le Conseil d'administration a revu et, sur recommandation du Comité de vérification, a approuvé les états financiers consolidés contenus dans le présent rapport.

Le président-directeur général,

André F. Laurin

Sainte-Foy, le 1er juin 1988

SOQUEM

Bilan consolidé au 31 mars

	1988 $ (note 2)	1987 $
ACTIF		
À court terme		
Encaisse et dépôts à terme	**10 634 311**	**4 971 716**
Débiteurs	**429 500**	**4 017 190**
Soldes de prix de vente (note 4)	**43 236 398**	**—**
Stock de lingots d'or (note 5)	**1 740 406**	**648 546**
Frais payés d'avance	**82 390**	**390 025**
Ajustement à recevoir sur convention d'échange	**—**	**2 098 015**
Réclamations à recevoir	**—**	**6 474 960**
Versements sur placements échéant en deçà d'un an (note 6)	**—**	**4 264 162**
Stocks de sel et de fournitures	**—**	**9 753 210**
	58 123 005	32 617 824
Stock de lingots d'or (note 5)	**1 178 459**	2 000 600
Placements (note 6)	**51 377 280**	51 587 554
Immobilisations (note 7)	**542 626**	16 309 515
Frais reportés (note 8)	**14 293 055**	11 975 133
	123 514 425	114 490 626
PASSIF		
À court terme		
Emprunt bancaire	**9 500 000**	1 390 410
Créditeurs et frais courus	**4 771 767**	2 712 254
Versements sur la dette à long terme	**—**	669 339
Revenus reportés (note 9)	**561 015**	593 089
	14 832 782	5 365 092
Dette à long terme	**—**	6 688 014
Revenus reportés (note 9)	**1 122 030**	1 779 266
	15 954 812	13 832 372
AVOIR DE L'ACTIONNAIRE		
Capital-actions (note 10)		
Autorisé: 12 500 000 actions d'une valeur nominale de 10 $ chacune		
Émis et payé: 11 060 000 actions	**110 600 000**	110 600 000
Surplus d'apport	**17 000 000**	17 000 000
Déficit	**(20 040 387)**	(26 941 746)
	107 559 613	100 658 254
	123 514 425	114 490 626

Engagements (note 14) et **éventualités** (note 15)

Pour le Conseil d'administration: Robert De Coster, administrateur — André F. Laurin, administrateur

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

J'ai vérifié le bilan consolidé de la Société québécoise d'exploration minière — SOQUEM au 31 mars 1988 ainsi que l'état consolidé des résultats et du déficit et l'état consolidé de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 mars 1988 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

Rhéal Chatelain, F.C.A.

Québec, le 27 mai 1988

SOQUEM

Évolution de la situation financière consolidée

	De l'exercice terminé le 31 mars 1988 $ (note 2)	1987 $
Activités d'exploitation		
Fonds (absorbés) générés par les opérations (note 13)	**(1 851 928)**	2 903 237
Variation des actifs et passifs à court terme hors liquidités	**(35 435 218)**	1 072 526
Fonds (absorbés) générés par les activités d'exploitation	**(37 287 146)**	3 975 763
Activités de financement		
Versements sur la dette à long terme	**(7 357 353)**	(84 724 113)
Dette à long terme	**—**	11 210 440
Revenus reportés	**—**	(637 950)
Fonds (absorbés) par les activités de financement	**(7 357 353)**	(74 151 623)
Activités d'investissement		
Produit d'aliénations:		
Filiale-Mines Seleine inc.	**39 038 675**	—
Placements	**12 732 612**	104 106 214
Immobilisations	**59 069**	589 992
Acquisitions:		
Filiale de Mines Seleine inc., excluant ses liquidités	**(2 471 728)**	—
Placements	**(177 935)**	(10 645 072)
Immobilisations	**(3 152 227)**	(8 140 767)
Frais reportés	**(3 830 964)**	(2 402 247)
Stock de lingots d'or	**—**	(2 649 146)
Fonds générés par les activités d'investissement	**42 197 504**	80 858 974
(Diminution) augmentation des liquidités de l'exercice	**(2 448 995)**	10 683 114
Liquidités (endettement bancaire) au début	**3 581 306**	(7 101 808)
Liquidités à la fin	**1 134 311**	3 581 306

Les liquidités de la Société comprennent l'encaisse et les dépôts à terme diminués de l'emprunt bancaire.

SOQUEM

Notes complémentaires — 31 mars 1988

1. CONSTITUTION ET OBJETS

La Société québécoise d'exploration minière — SOQUEM, constituée par loi spéciale, a pour objets l'exploration minière par toutes méthodes, la recherche, la mise en valeur, l'exploitation et la transformation de substances minérales. À ces fins, la Société peut, conformément à la loi, s'associer ou conclure des accords avec toute personne ou société. Dans la réalisation de ses objets, la Société doit avoir un objectif de rentabilité.

2. ALIÉNATIONS DE PLACEMENTS

Mines Seleine inc., filiale en propriété exclusive

Conformément à une convention de vente et d'achat d'actions intervenue le 31 mars 1988, SOQUEM a vendu à la Société Canadienne de Sel, Limitée la totalité des actions ordinaires qu'elle détenait dans Mines Seleine inc. pour 39 038 675 $. Le gain sur cette transaction s'élève à 4 734 072 $.

Selon les renseignements disponibles à la date de préparation des états financiers, le gouvernement se propose de recouvrer en tout ou en partie le produit net de cette vente selon des modalités législatives à être déterminées.

La Société minière Louvem inc., compagnie associée

Le 5 novembre 1987, SOQUEM a vendu à Ressources Ste-Geneviève Ltée les 3 093 954 actions ordinaires qu'elle détenait dans La Société minière Louvem inc. pour 8 353 677 $ dont 2 756 713 $ versés comptant et le solde exigible en quatre versements trimestriels de 1 399 241 $ plus les intérêts y afférents. Cette transaction a entraîné une perte de 1 164 883 $.

SOQUEM

3. CONVENTIONS COMPTABLES

Consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de SOQUEM avec ceux de sa filiale à part entière, Soquemines inc.

Les états consolidés des résultats et de l'évolution de la situation financière regroupent également les opérations de la filiale Mines Seleine inc. jusqu'au 31 mars 1988, date de son aliénation.

Stock de lingots d'or

Ce stock de lingots d'or est évalué à la valeur de réalisation nette.

Placements

SOQUEM comptabilise ses placements à la valeur de consolidation lorsque sa participation dans les titres comportant droit de vote d'une compagnie émettrice est d'au moins 20% et d'au plus 50%.

Les autres placements sont comptabilisés au coût.

Immobilisations

Les immobilisations sont présentées à leur coût d'acquisition. Aucun amortissement n'est calculé sur les immobilisations des projets miniers qui n'ont pas atteint le stade d'exploitation commerciale. Les autres immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en se basant sur leur vie utile anticipée.

Frais reportés

- Les coûts relatifs aux acquisitions de droits et d'intérêts miniers, aux frais d'exploration pour des gîtes minéraux, de mise en valeur de découvertes et d'administration s'y rapportant sont reportés jusqu'au moment où une décision d'aller en exploitation est prise et alors les coûts relatifs à un gisement sont virés aux actifs immobilisés. Par contre, lorsqu'un projet minier est abandonné, tous les coûts inhérents sont imputés aux opérations de l'exercice financier où il y a abandon;
- Les gains ou pertes non réalisés découlant de la variation du cours de l'or sont reportés et sont virés aux résultats lors de la disposition de lingots d'or;
- Les gains ou pertes non réalisés sur change étranger sont reportés et virés aux résultats lors du remboursement des sommes exigibles en vertu des contrats de vente d'or ou au moment de la disposition de lingots d'or;
- Les honoraires et commissions relatifs aux contrats de vente d'or, à des prix et à des dates établis à l'avance, sont reportés et sont amortis sur la durée de ces contrats.

Revenus reportés

Les revenus découlant des contrats de vente d'or, à des prix et à des dates établis à l'avance, sont reportés et imputés aux revenus de l'exercice financier où il y a livraison. Toutefois, l'acheteur est remboursé lorsqu'il se prévaut de son option d'annuler une livraison.

Conversion de devises étrangères

Des comptes d'actif et de passif à court terme sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan; les comptes de résultats sont convertis au taux de change prévalant à la date de transaction. Les gains ou pertes sur change étranger sont inscrits aux résultats de l'exercice, à l'exception des gains ou pertes sur change étranger non réalisés sur le stock de lingots d'or et les contrats de vente d'or qui sont reportés.

Surplus d'apport

Les subventions versées par le gouvernement du Québec à titre d'actionnaire sont inscrites au surplus d'apport.

SOQUEM

4. SOLDES DE PRIX DE VENTE

	1988 $	1987 $
Aliénation du placement dans la filiale en propriété exclusive Mines Seleine inc., encaissable en 1988, portant intérêt au taux préférentiel d'une banque à charte canadienne (35 000 000 $ ont été encaissés en avril 1988) (note 2)	39 038 675	—
Aliénation du placement dans la compagnie associée, La Société minière Louvem inc., encaissable en trois versements trimestriels de 1 399 241 $ plus les intérêts calculés au taux préférentiel moyen de trois banques à charte canadienne, le dernier versement échéant en novembre 1988 (note 2)	4 197 723	—
	43 236 398	—

5. STOCK DE LINGOTS D'OR

	1988 $	1987 $
Lingots destinés à la vente	1 179 391	—
Lingots réservés pour contrat de vente d'or venant à terme en deçà d'un an	561 015	648 546
	1 740 406	648 546
Lingots réservés pour autres contrats de vente d'or	1 178 459	2 000 600
	2 918 865	2 649 146

Une partie du stock de lingots d'or au montant de 1 739 474 $ a été réservée afin d'assurer le respect des obligations reliées aux contrats de vente d'or. Au 31 mars 1988, ce stock est constitué de 3 640 onces d'or fin. Les obligations reliées à ces contrats sont de 1 180 onces pour chacune des trois prochaines années pour un total de 3 540 onces.

6. PLACEMENTS

	1988 $	1987 $
Compagnie associée – à la valeur de consolidation* (valeur au marché: 106 920 788 $; en 1987: 184 727 521 $)	50 479 340**	50 867 551
Prêt à une compagnie associée	—	4 264 162
Autres — au coût	897 940	720 003
	51 377 280	55 851 716
Moins: versements échéant en deçà d'un an	—	4 264 162
	51 377 280	51 587 554

* La fin de l'exercice financier de la compagnie associée est le 31 décembre. La participation dans les résultats nets de cette compagnie a été établie à partir d'états financiers vérifiés au 31 décembre 1987 et d'états financiers non vérifiés pour la période de trois mois terminée le 31 mars 1988.

** Ce montant comprend des actions totalisant 7 150 057 $, réservées pour l'exercice de bons de souscription avant le 15 janvier 1990 en contrepartie d'un montant de 12 381 413 $.

SOQUEM

7. IMMOBILISATIONS

	1988 $	1987 $
Terrains, bâtisses, équipements et autres	1 909 436	25 025 716
Frais de développement	—	409 945
Infrastructures	—	115 450
	1 909 436	25 551 111
Amortissement et épuisement accumulés	1 366 810	9 241 596
	542 626	16 309 515

8. FRAIS REPORTÉS

	1988 $	1987 $
Projets miniers au stade d'exploration		
Solde au début	11 811 528	43 289 446
Frais d'exploration	3 830 964	2 195 901
Frais de mise en valeur	—	206 350
Projets miniers abandonnés	(1 530 315)	(5 621 648)
Projets miniers transférés	—	(28 258 521)
Solde à la fin	14 112 177	11 811 528
Autres éléments reliés aux contrats de vente d'or		
Solde au début	163 605	2 036 173
Perte (gain) reporté non réalisé sur change étranger et cours de l'or	220 361	(229 477)
Amortissement et radiation	(203 088)	(1 643 091)
Solde à la fin	180 878	163 605
	14 293 055	11 975 133

9. REVENUS REPORTÉS

	1988 $	1987 $
Contrats de vente d'or	1 683 045	2 372 355
Moins:		
Contrat échéant en deçà d'un an	561 015	593 089
	1 122 030	1 779 266

10. CAPITAL-ACTIONS

Les actions de SOQUEM sont détenues par le gouvernement du Québec.

Le capital-actions autorisé de la Société est de 125 000 000 $. Son capital-actions émis et payé s'élève à 110 600 000 $ au 31 mars 1988.

Le solde du capital-actions autorisé et non souscrit, soit 14 400 000 $, sera payé en un ou plusieurs versements avec l'approbation préalable du gouvernement aux conditions qu'il déterminera.

11. REVENUS (FRAIS) FINANCIERS NETS

	1988 $	1987 $
Revenus d'intérêts-nets	**827 781**	1 845 747
Intérêts sur dette à long terme	**(787 255)**	(4 799 537)
Intérêts sur contrats de location-acquisition	**—**	(35 160)
	40 526	(2 988 950)

12. POSTES EXTRAORDINAIRES

	1988 $	1987 $
Gain sur aliénation du placement dans la filiale en propriété exclusive, Mines Seleine inc. (note 2)	**4 734 072**	—
Perte sur aliénation du placement dans la compagnie associée, La Société minière Louvem inc. (note 2)	**(1 164 883)**	—
Gain sur transfert net d'actifs à Cambior inc. le 13 août 1986	**—**	37 227 451
Frais de réorganisation suite aux transactions avec Cambior inc.	**(738 317)**	(4 761 008)
Radiation suite au règlement de réclamations d'assurance incluant les frais connexes	**(335 915)**	(8 996 116)
Quote-part du bénéfice résultant de l'émission de nouvelles actions à des tiers par des compagnies associées	**3 080 626**	440 989
Matérialisation d'un avantage relié aux droits miniers	**—**	2 400 000
Revenus extraordinaires	**5 577 583**	26 311 316

13. FONDS (ABSORBÉS) GÉNÉRÉS PAR LES OPÉRATIONS

	1988 $	1987 $
Bénéfice (perte) avant droits miniers et postes extraordinaires	1 323 776	(1 091 369)
Postes extraordinaires affectant des postes à court terme	(1 820 808)	(8 628 103)
Éléments sans incidence sur les liquidités:		
Amortissement et épuisement des immobilisations et amortissement de l'achalandage	2 514 035	8 230 581
Frais reportés – virement aux opérations	1 733 403	7 264 740
Participation dans les bénéfices nets de compagnies associées compte tenu des dividendes reçus	(5 987 336)	(2 848 883)
(Gain) sur aliénation de placements	(57 533)	(1 983)
Perte (gain) sur aliénation d'immobilisations	442 535	(21 746)
	(1 851 928)	2 903 237

14. ENGAGEMENTS

Contrats de location-exploitation

SOQUEM est engagée en vertu de baux de location-exploitation pour un montant total maximal de 3 850 000 $, s'échelonnant jusqu'à l'an 2000 à raison de loyers annuels maximaux de 390 000 $ pour la location d'espaces de bureaux et d'entrepôts. Le total minimal des versements à effectuer sur ces contrats au cours des cinq prochains exercices s'établit à 1 586 000 $.

15. ÉVENTUALITÉS

a) En vertu de la convention relative à l'aliénation du placement dans Mines Seleine inc. intervenue le 31 mars 1988, SOQUEM a contracté divers engagements de nature financière. Il pourrait en résulter des entrées ou des sorties de fonds pour la Société dont les montants ne peuvent être déterminés à la date de préparation des états financiers. Le montant résultant du dénouement de cette transaction sera considéré comme redressement à affecter aux exercices antérieurs.

b) Une action en dommages et intérêts de 3,8 millions $ a été intentée par SOQUEM et un cabinet d'ingénieurs-conseils contre un entrepreneur relativement au travail effectué par ce dernier. L'entrepreneur, par contre, a logé une demande reconventionnelle de 3 991 565 $ conjointement contre SOQUEM et le cabinet d'ingénieurs-conseils. Selon le conseiller juridique de la Société, il est peu probable qu'elle soit condamnée à payer des dommages-intérêts à l'entrepreneur. Aucun gain éventuel ou provision pour perte éventuelle n'a été comptabilisé relativement à ce dossier.

c) SOQUEM dispose d'une importante réserve de dépenses accumulées pouvant servir à réduire son assiette fiscale aux fins de calcul de droits miniers. Au 31 mars 1988, il existe un écart temporaire de 3 800 000 $ entre les dépenses au point de vue comptable et celles utilisées aux fins de droits miniers. Cet écart produit un avantage éventuel relié aux droits miniers de 690 000 $ qui n'a pas été comptabilisé aux livres.

Le montant de tout gain ou perte pouvant résulter des éventualités b) et c) sera porté aux résultats lorsque connu.